

PUBLI-REPORTAGE

Sixième édition de la Convention annuelle de l'Africaine des Assurances

Après la force de vente, cap sur la qualité

Les responsables de la Compagnie l'Africaine des Assurances et le personnel se sont retrouvés à Bohicon, le week-end dernier, dans le cadre de la sixième édition de la Convention annuelle de leur entreprise. Cette rencontre qui a connu la présence du directeur général de l'Africaine des Assurances de la Guinée Equatoriale, Moultaou Y. Souhoun, a été l'occasion pour la direction générale, le Conseil d'administration et le personnel de prendre des engagements pour conduire la compagnie à la certification ISO 9001 version 2008 dès l'année 2010.

Par Bruno SEWADE

Le Conseil d'administration, la direction générale et le personnel de l'Africaine des Assurances sont décidés à garder la position de leader dans le secteur des assurances au Bénin. Ils ont pris cet engagement au terme de la Convention annuelle de la Compagnie qui les a réunis à l'Hôtel Les RANHO à Bohicon, le week-end dernier, autour du thème « La qualité comme facteur de croissance et de développement d'une compagnie d'assurance ». Mais plus qu'une rencontre d'échange et de bilan des activités, c'était une fête.

A l'ouverture des manifestations le samedi 28 mars dernier, c'est la Chorale de la Compagnie qui a égayé l'assistance avec de la musique religieuse suivie de l'hymne de la Compagnie. Et ce n'est qu'après cette réjouissance que la partie officielle de la convention a commencé. Dans son mot de bienvenue, le directeur général de l'Africaine des Assurances, Vincent Maforikan, a rappelé qu'il y a 6 ans, les responsables de la compagnie ont pris la décision de la tenue annuelle d'une convention d'entreprise. L'objectif d'une telle décision, a-t-il souligné, est d'une part, de créer et d'entretenir un véritable esprit d'appartenance à un groupe. D'autre part, il s'agit de fouetter les énergies ou de recharger les batteries pour des victoires renouvelées et encore plus grandes sur le champ de la conquête du marché béninois de l'assurance.

L'importance de la convention

Pour Vincent Maforikan, cette décision reposait sur deux principes forts relatifs à la

mobilisation des ressources humaines disponibles autour d'un projet commun. Le premier principe veut que chaque travailleur soit considéré comme une source d'idées et pas seulement comme une paire de bras. En tant que tel, le travailleur, à son avis, doit apporter sa contribution intellectuelle à la réalisation de l'objectif fondamental de développement de la compagnie et de pérennisation de ses acquis. A cet effet, il faudra lui offrir un cadre plus approprié que celui d'une assemblée générale classique, d'où l'idée de la convention annuelle. Le deuxième principe est l'esprit de famille empreint de confiance et de solidarité sans lequel il n'est pas possible de mobiliser les travailleurs autour de l'objectif de développement constant. Il soutient qu'il faut créer cet esprit de famille et veiller à garder sa flamme constamment allumée.

L'ambition de la direction générale, selon Vincent Maforikan, est de faire de la compagnie, une entreprise reconnue comme véritablement performante et de référence, tant sur le marché national que dans la sous-région. C'est pourquoi, pour la convention 2009, le thème retenu est « La qualité comme facteur de croissance et de développement d'une entreprise ». Le choix de ce thème, a-t-il indiqué, se justifie par la nécessité de commencer à préparer les esprits à la mise en œuvre de la décision de s'engager résolument dans la certification à la norme ISO 9001 programmée pour l'année 2010.

Abondant dans le même sens, le président du Conseil d'administration de l'Africaine des Assurances, Mathieu Adjovi, dira que la tenue annuelle de la convention d'entreprise



Les responsables de l'Africaine des Assurances à l'ouverture des travaux de la Convention

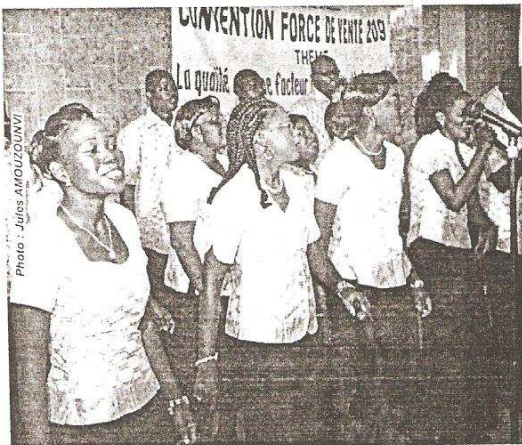
visait à marquer un arrêt pour faire le point et voir comment remobiliser toutes les forces. La convention du week-end dernier, selon le président du Conseil d'administration, revêt une double importance. D'abord, c'est la première convention de la deuxième décennie de l'existence de la compagnie. A ce titre, elle se doit d'être celle qui donnera les grandes orientations des années à venir. La deuxième importance que revêt cette convention, selon Mathieu Adjovi, se lit à travers le thème dont le choix n'est pas un hasard. Pour lui, avec la globalisation, les entreprises travaillent de plus en plus avec des pays occidentaux qui restent très exigeants sur certaines normes, notamment celles des références ISO. Il estime que le choix de ce thème s'inscrit dans la logique d'intégrer le personnel et les différents intervenants dans la compagnie dans la mise en place d'un système de management de qualité.

Bilan des conventions antérieures

Finie la cérémonie d'ouverture de la convention, place maintenant aux communications. La première présentée par le directeur général de l'Africaine des Assurances, Vincent Maforikan, a trait au bilan des conventions antérieures et aux résolutions prises à cet effet. Selon les explications du directeur général, si l'intitulé annuel « Convention force de vente » a été retenu pour la première édition en 2003 à Possotomé, c'est parce que la compagnie avait, dans le temps, à régler la question de vente. Mais aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Ce pari ayant été gagné, il ne reste que d'autres défis à relever dont celui de la qualité. Après Possotomé en 2003 et Ouidah en 2004, la convention de Grand-Popo tenue en 2005 avait recommandé à la compagnie comme besoin, un marketing de promotion. A la fin de l'année 2005, le chiffre d'affaires était de 5621 millions de francs CFA contre 5666 enregistré en 2004. Ce recul, aux dires du directeur général, n'est pas lié aux résolutions prises à la

convention de 2005, mais plutôt à la suppression des activités de deux agences de la compagnie. A partir de la convention de 2006 à Parakou, il a été décidé de fournir plus d'efforts pour un meilleur encadrement. D'où la création de la direction de la production en lieu et place de deux autres directions dont la direction des études et celle des intermédiaires. Résultats, le chiffre d'affaires est passé de 5621 millions à 5873 millions de francs CFA, soit un taux d'accroissement de 6,3%. Quant à la convention de 2007 tenue à nouveau à Ouidah, il a été recommandé de garder en permanence le comportement de la force de vente. Et comme résultats, le chiffre d'affaires est passé de 5873 millions de francs CFA à 6510 millions, soit un taux d'accroissement de 10,85%. Parlant de ces résultats, le directeur général estime que les messages qui ont été adressés au cours des différentes conventions ont été entendus. Vincent Maforikan a indiqué qu'en 2008 il n'y a pas eu véritablement la tenue d'une convention dans la mesure où la période a coïncidé avec la célébration du dixième anniversaire de la création de la compagnie. Mais, les résultats ont permis d'enregistrer un chiffre d'affaires de 7377 millions de francs CFA, soit un taux

d'accroissement de 13,22%. Pour le directeur général, tous ces résultats ont été enregistrés grâce aux agents et surtout aux administrateurs qui ne cessent de mettre des moyens à la disposition de la direction générale pour l'atteinte des objectifs fixés. Mais lorsqu'on regarde la position de la compagnie sur le marché, Vincent Maforikan estime qu'il faut se poser des questions. En effet, depuis 2002, l'Africaine des Assurances est restée autour de 34% de la part du marché des assurances au Bénin. Ceci veut dire, selon le directeur général que malgré les efforts fournis, la compagnie n'offre pas mieux que l'ensemble du marché. A ce sujet, il affirme que l'Africaine des Assurances est dans une position précaire. Alors que faire ? C'est par rapport à cette position que la compagnie a décidé de s'inscrire dans la norme. Et c'est ce qui justifie le thème retenu pour la convention de 2009. En développant le thème aux responsables et aux agents de l'Africaine des Assurances, samedi dernier, Nadia Hountondji, du cabinet Cap Environnement spécialiste en qualité, ingénieur agro-alimentaire, a dit que l'objectif de sa présentation est qu'au sortir de la convention, tous les participants connaissent désormais ce que c'est que la qualité.



La chorale de l'Africaine des Assurances qui a égayé toute l'assistance



Administrateurs et agents de l'Africaine des Assurances suivant attentivement les communications